Image not found or type unknown

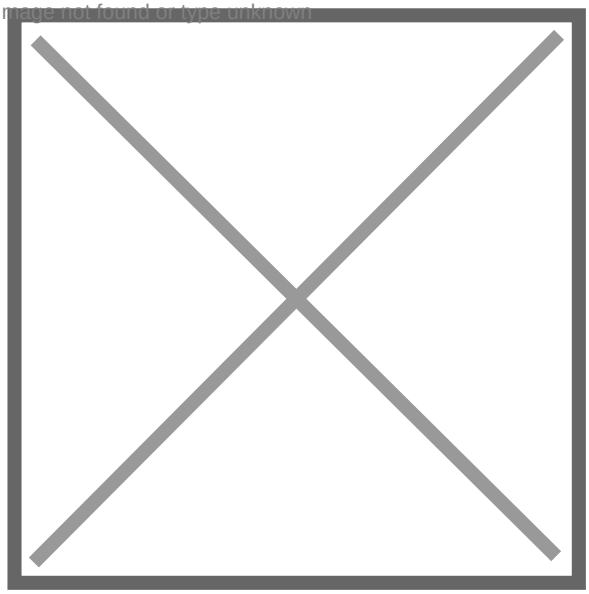

Transfert de contrat de travail + cif

Par **dingo59**, le **23/08/2010** à **16:19**

Bonjour,
je me présentes franck suis actuellement chauffeur en période scolaire depuis plus d'un et demi dans une entreprise de transport en CDI à tiers temps. Récement j'ai ete averti pour mon employeur qu'a la suite de la perte du marché de transport scolaire et comme prévu par un article sur mon contrat d travail relatif au changement de prestataire qui prévoit les conditions de transfert de mon contrat chez le nouveau prestataire, je suis donc muté dans une nouvelle entreprise.
J'ai pas ailleurs avant que tout cela ne soit mis en place fait une demande de congé CIF quatres mois avant qui est accepté par le FONGECIF ainsi que mon ancien employeur via la demande d'autorisation d'absence.

Ma question serait la suivante: malgre de nombreux coups de fils a mon nouvel employer qui me répond ne pas savoir que je partais en CIF

Peut il me refuser mon Congé Individuel de Formation? pour quel motif?
Par ailleurs mon ancien employeur me répond justement que mon nouvel employer ne peut me le refuser?

je m'adresse donc à vous pour m'aider

je vous en remercies d'avance et attend avec hate vos reponses

Par **P.M.**, le **23/08/2010** à **18:59**

Bonjour,
Vous devez conserver tout ce qui était acquis chez l'ancien employeur...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés